

Marché du travail et rémunération

Numéro 34 | Novembre 2022



Analyse comparative des tendances historiques relatives à la rémunération horaire des femmes et des hommes au Québec dans les grands groupes professionnels

Luc Cloutier-Villeneuve

Faits saillants

- Le nombre d'emplois salariés s'est accru de plus d'un million entre 1998 et 2021 sur le marché du travail québécois. Les femmes (+ 535 000) ont été plus nombreuses que les hommes (+ 475 000) à profiter de cette augmentation.
- En parallèle, on observe une augmentation du ratio de rémunération horaire f/h sur la période. Celui-ci est en effet passé de 83,4 % à 90,8 %. En 2021, les femmes touchaient une rémunération horaire moyenne de 27,39 \$, comparativement à 30,16 \$ pour les hommes.
- La part d'emplois salariés occupés par les femmes a augmenté dans 7 des 10 grands groupes professionnels (CNP à un chiffre), et le ratio de rémunération horaire f/h s'est accru pour 4 d'entre eux.
- La part des femmes dans les emplois salariés entre 1998 et 2021 s'est accrue dans 13 des 35 groupes professionnels (CNP à deux chiffres) qui ont fait l'objet d'une analyse, et le ratio de rémunération horaire f/h a augmenté pour 15 d'entre eux au cours de cette période.

Cet article, qui s'appuie sur les données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, présente une analyse comparative de l'évolution de la rémunération horaire des femmes et des hommes de 1998 à 2021 dans les grands groupes professionnels. La période retenue permet d'analyser sur près d'un quart de siècle les changements survenus au Québec sur le marché du travail en matière de rémunération.

Plus précisément, une analyse de la rémunération horaire des femmes et des hommes au Québec a été effectuée à partir de 35 groupes professionnels recensés dans la Classification nationale des professions (CNP à deux chiffres). Deux indicateurs clés ont été retenus pour l'étude : la part d'emplois occupés par les femmes dans les professions ainsi que le ratio de rémunération horaire moyenne f/h (voir l'encadré méthodologique).

Tableau 1

Groupes professionnels où le ratio de rémunération horaire f/h a augmenté de façon statistiquement significative entre 1998 et 2021

	Ratio de rémunération			Rémunération horaire	
	1998	2021	Variation	2021	
	%		point de %	Femmes	Hommes
				\$	
Gestion	79	91	+ 12 points	44,50	49,10
Vente et services	80	92	+ 12 points	17,99	19,47
Fabrication et services d'utilité publique	67	79	+ 12 points	19,51	24,66
Affaires, finance, administration	81	90	+ 9 points	27,95	31,21

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2

Groupes professionnels où le ratio de rémunération horaire f/h n'a pas augmenté de façon statistiquement significative entre 1998 et 2021

	Ratio de rémunération			Rémunération horaire	
	1998	2021	Variation	2021	
	%		point de %	Femmes	Hommes
				\$	
Sciences naturelles et appliquées	85	87	Non significative	33,77	39,04
Secteur de la santé	96	99	Non significative	29,68	30,02
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	82	83	Non significative	32,65	39,44
Arts, culture, sports et loisirs	92	91	Non significative	26,48	29,09
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	72	72	Aucune	17,62	24,60

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Photo : Monkey Business Images / Shutterstock

De façon générale, les femmes sont presque toujours aussi présentes que les hommes dans l'emploi salarié

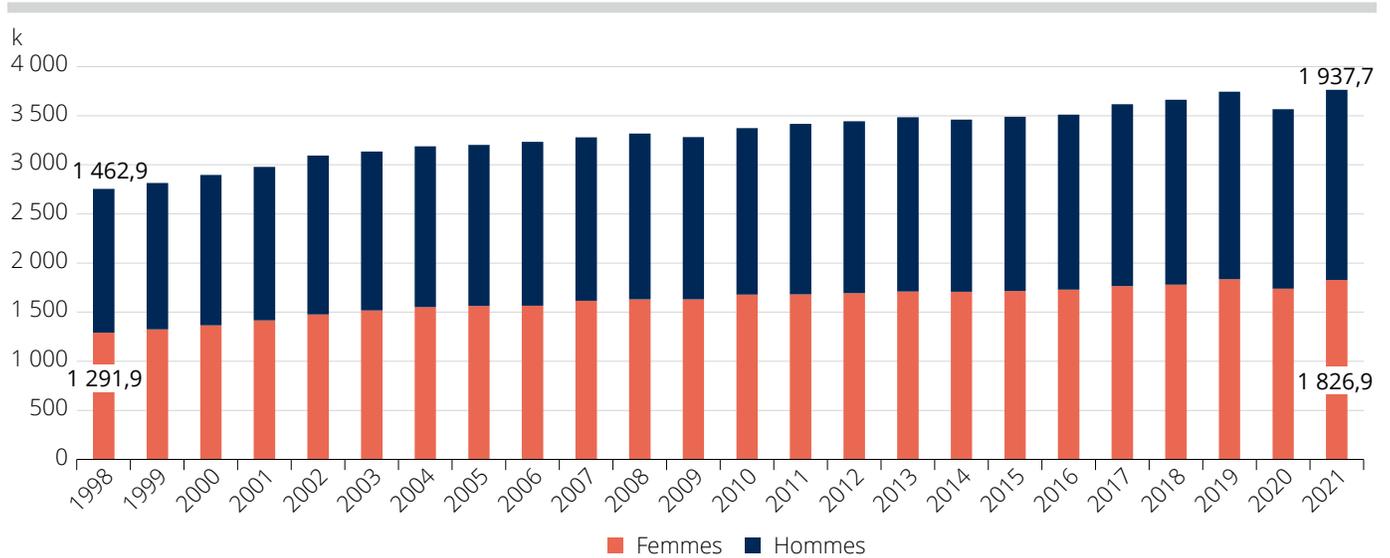
Le marché du travail québécois suit généralement une tendance à la hausse en ce qui a trait au nombre d'emplois salariés (figure 1). Ainsi, entre 1998 et 2021, il s'est ajouté plus d'un million d'emplois salariés, de sorte que leur nombre est passé à 3 764 500. Les femmes ont toutefois obtenu davantage

d'emplois que les hommes (+ 535 000 c. + 475 000). Au cours de la période analysée, les femmes étaient presque toujours aussi présentes que les hommes sur le marché du travail, dans une proportion se situant entre environ 47 % et 49 %. En 2021, on comptait 1 826 900 emplois salariés

occupés par des femmes, comparative-ment à 1 937 700 du côté des hommes. Les femmes occupaient ainsi près de 49 % de l'ensemble des emplois salariés pour cette année.

Figure 1

Emploi salarié selon le sexe, Québec, 1998-2021



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Malgré certaines fluctuations, le ratio de rémunération horaire f/h suit une tendance haussière

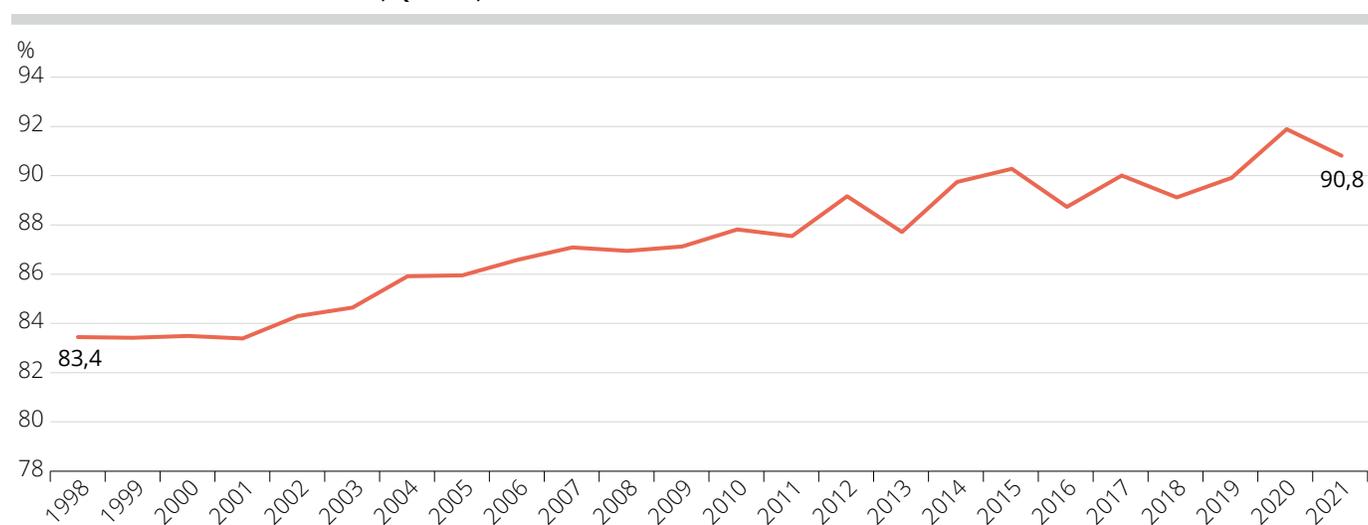
En 1998, la rémunération horaire moyenne des femmes équivalait à 83,4 % de celle des hommes (figure 2). Comme on peut le voir, ce ratio a commencé à augmenter en 2002 pour suivre une tendance à la hausse par la suite. En 2021, le ratio de rémunération horaire f/h a atteint 90,8 %. La hausse observée en 2020 s'explique en grande partie par la pandémie, qui a eu de fortes

répercussions sur les emplois principalement occupés par les femmes. En effet, ces dernières ont connu une baisse des emplois moins bien rémunérés plus élevée que les hommes¹, ce qui a fait croître le ratio pour cette année.

En 2021, la rémunération horaire moyenne des femmes se chiffrait à 27,39 \$ et celle des hommes, à 30,16 \$ (tableau 3).

Figure 2

Ratio de rémunération horaire f/h, Québec, 1998-2021



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3

Emploi salarié, part des femmes, rémunération horaire moyenne selon le sexe et ratio de rémunération horaire f/h, ensemble des emplois salariés, Québec, 1998 et 2021

	Emplois salariés		Part des femmes		Taux horaire - hommes		Taux horaire - femmes		Ratio horaire f/h	
	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021
	k		%		\$		\$		%	
Ensemble (toutes les professions)	2 754,8	3 764,5[†]	46,9	48,5[†]	16,79	30,16	14,01	27,39	83,4	90,8[†]

† Écart statistiquement significatif au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. Voir à cet effet l'analyse faite dans [l'État du marché du travail, bilan de l'année 2020](#), section 11.

Analyse selon les professions (CNP à deux chiffres)

Les professions du domaine de la gestion

Le ratio de rémunération horaire f/h dans l'ensemble des professions du domaine de la gestion a augmenté d'environ 12 points

Le tableau 4 présente les résultats associés aux professions du domaine de la gestion. En 2021, on dénombrait environ 234 000 emplois dans ce domaine, soit environ 6 % de l'ensemble de l'emploi, ce qui constitue une baisse par rapport à 1998 (environ 7 % ; données non présentées). Les femmes occupaient environ 42 % de ces emplois. En parallèle, le ratio de rémunération horaire f/h a crû d'environ 12 points, passant d'environ 79 % à 91 %. En 2021, les femmes occupant un emploi dans la gestion touchaient une rémunération horaire de 44,50 \$, comparativement à 49,10 \$ pour les hommes (figure 3). Dans les quatre groupes de professions du domaine de la gestion,

la rémunération horaire des femmes en 2021 variait de 34,10 \$ à 48,61 \$ et celle des hommes, de 43,14 \$ à 55,34 \$.

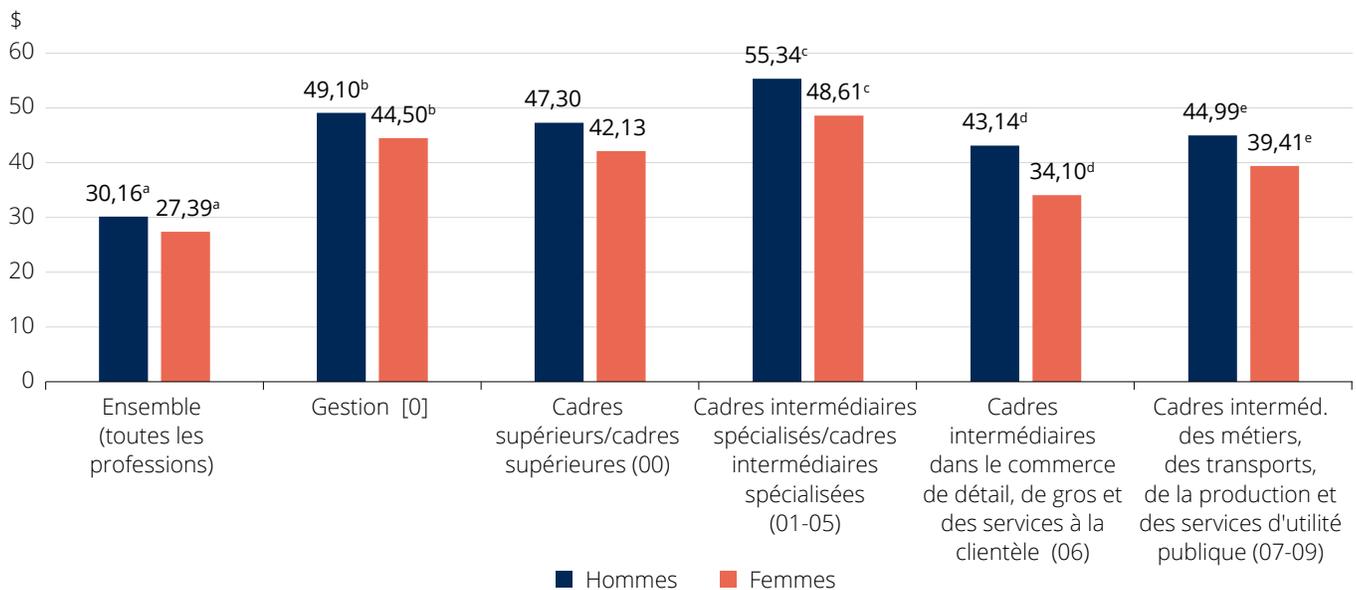
L'amélioration de la situation comparative des femmes dans le domaine de la gestion observée en 2021 a plus particulièrement eu lieu dans les emplois de cadres intermédiaires spécialisés (+ 9 points de pourcentage, pour un ratio d'environ 88 %). C'est d'ailleurs dans ce groupe que l'on observe le plus haut taux de rémunération horaire dans les emplois de gestion (48,61 \$ chez les femmes et 55,34 \$ chez les hommes) (figure 3). Les femmes sont également majoritaires dans ce groupe en 2021.



Photo : LinkedIn Sales Solutions / Unsplash

Figure 3

Rémunération horaire moyenne selon le sexe dans les professions du domaine de la gestion, Québec, 2021



Note : Un exposant identique entre deux estimations indique une différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4

Emploi salarié, part des femmes, rémunération horaire moyenne selon le sexe et ratio de rémunération horaire f/h, résultats selon les groupes professionnels du domaine de la gestion (CNP à deux chiffres), Québec, 1998 et 2021

	Emplois salariés		Part des femmes		Taux horaire - hommes		Taux horaire - femmes		Ratio horaire f/h	
	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021
	k		%		\$		%			
Gestion [0]	203,1	234,4[†]	38,3	42,0	22,80	49,10	17,91	44,50	78,6	90,6[†]
Cadres supérieurs/cadres supérieures (00)	19,2	7,4 [†]	20,8	35,1	31,45	47,30	21,90	42,13	69,6	89,1
Cadres intermédiaires spécialisés/cadres intermédiaires spécialisées (01-05)	84,2	123,6 [†]	46,6	52,5	25,66	55,34	20,12	48,61	78,4	87,8 [†]
Cadres intermédiaires dans le commerce de détail, de gros et des services à la clientèle (06)	71,9	52,0 [†]	39,6	37,1	17,39	43,14	14,30	34,10	82,2	79,0
Cadres interméd. des métiers, des transports, de la production et des services d'utilité publique (07-09)	27,8	51,4 [†]	21,6	22,8	21,62	44,99	17,99	39,41	83,2	87,6

† Écart statistiquement significatif au seuil de 5 %.

Note : Pour connaître la description de la profession CNP à un chiffre ou à deux chiffres, on peut consulter le site de la Classification nationale des professions (CNP) 2016 version 1.0 de Statistique Canada à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=314243.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les professions du domaine des affaires, de la finance et de l'administration

Le ratio de rémunération horaire f/h du personnel de supervision du travail administratif et financier, du personnel administratif et du personnel de soutien de bureau a crû de 15 points

En 2021, on dénombrait 679 000 emplois appartenant au domaine des affaires, de la finance et de l'administration (tableau 5), soit environ 18 % de l'ensemble de l'emploi (donnée non présentée). Par rapport à 1998, ce nombre a crû d'environ 155 000, et les femmes sont demeurées majoritaires dans ce domaine (environ 68 %). Dans ces professions, le ratio de rémunération horaire f/h s'est accru de près de 9 points pour se fixer à près de 90 % en 2021. La rémunération horaire moyenne des femmes était de 27,95 \$, comparativement à 31,21 \$ pour les hommes (figure 4). Dans les cinq groupes de professions du domaine des affaires, de la finance et de l'administration, la rémunération horaire des femmes était comprise entre 22,68 \$ et 35,76 \$ en 2021; pour les hommes, elle variait de 22,57 \$ à 41,61 \$.

Trois groupes de professions se démarquent. Tout d'abord, chez le personnel de supervision du travail administratif et financier et le personnel administratif, le ratio de rémunération horaire f/h a augmenté de 15 points, et ce, même si la part des femmes dans ce groupe professionnel a diminué d'environ 10 points. En 2021, le ratio se situait à près de 86 %, et les femmes touchaient une rémunération horaire moyenne de 26,60 \$, comparativement à 31,05 \$ pour les hommes. Par ailleurs, une augmentation du ratio de rémunération horaire f/h du même ordre a été observée chez le personnel de soutien de bureau, de sorte que ce ratio avoisinait les 100 % en 2021. Ainsi, cette même année, les femmes touchaient une rémunération horaire moyenne de 23,60 \$, comparativement à 23,36 \$ pour

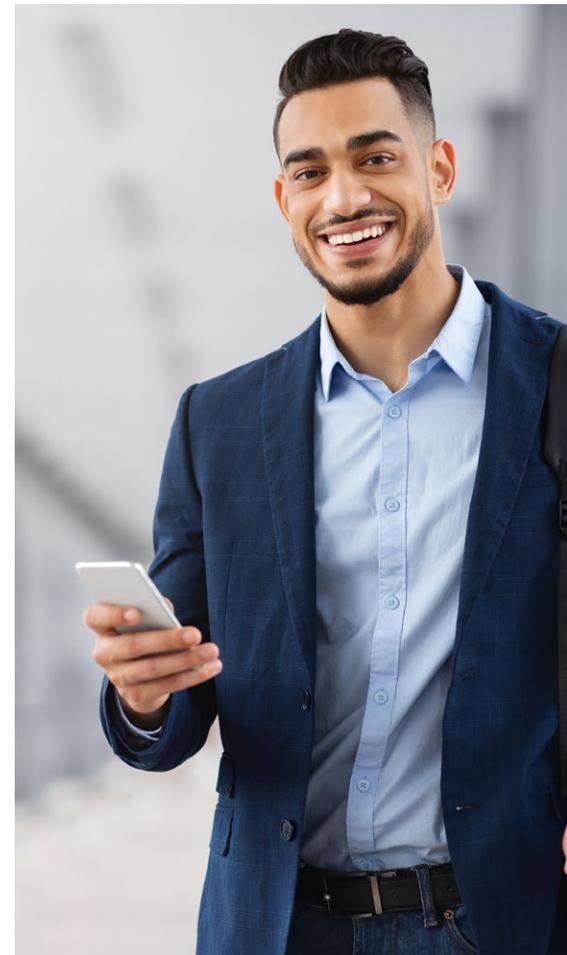
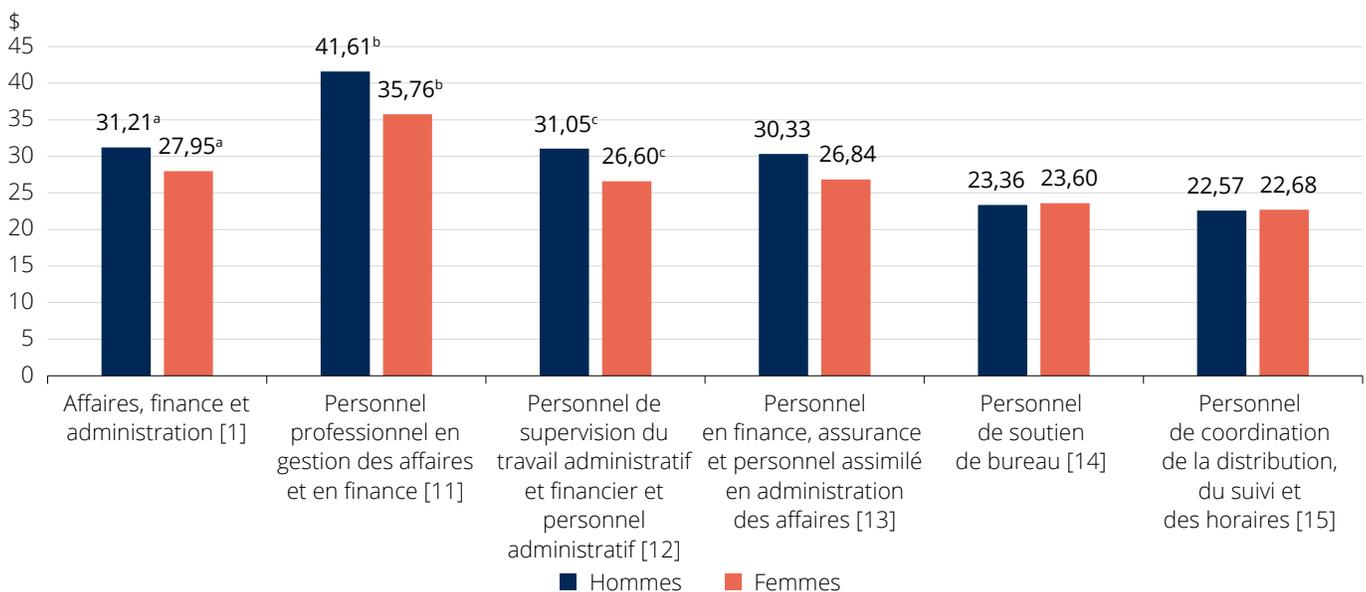


Photo : Prostock-Studio / iStock

Figure 4

Rémunération horaire moyenne selon le sexe dans les professions du domaine des affaires, de la finance et de l'administration, Québec, 2021



Note : Un exposant identique entre deux estimations indique une différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

les hommes. Il faut noter ici qu'environ 75 % des emplois associés à ce groupe professionnel sont occupés par des femmes. Un ratio avoisinant les 100 % a été observé en 2021 chez le personnel de coordination de la distribution, du suivi et des horaires à la suite d'une augmentation d'environ 13 points. Les femmes demeurent toutefois minoritaires dans ce groupe, puisqu'elles occupent seulement environ 30 % des 65 000 emplois de celui-ci.

Par ailleurs, le ratio a augmenté de plus de 10 points chez le personnel professionnel en gestion des affaires et en finance pour s'établir à près de 86 % en 2021. Cette augmentation va de pair avec une plus grande représentation des femmes au sein de ce groupe. Pour cette année, les femmes affichent une rémunération horaire de 35,76 \$, et les hommes, de 41,61 \$.

Enfin, le ratio de rémunération horaire f/h du personnel de la finance et de l'assurance et du personnel assimilé en administration des affaires a peu évolué ; en 2021, il était de 89 %.

Tableau 5

Emploi salarié, part des femmes, rémunération horaire moyenne selon le sexe et ratio de rémunération horaire f/h, résultats selon les groupes professionnels du domaine des affaires, de la finance et de l'administration (CNP à deux chiffres), Québec, 1998 et 2021

	Emplois salariés		Part des femmes		Taux horaire - hommes		Taux horaire - femmes		Ratio horaire f/h	
	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021
	k		%		\$		\$		%	
Affaires, finance et administration [1]	524,3	679,0[†]	70,8	68,4	17,89	31,21	14,46	27,95	80,8	89,6[†]
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance [11]	83,2	161,7 [†]	54,7	63,6 [†]	24,59	41,61	18,40	35,76	74,8	85,9 [†]
Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif [12]	199,4	295,7 [†]	85,5	75,7 [†]	20,70	31,05	14,65	26,60	70,8	85,7 [†]
Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires [13]	16,1	48,6 [†]	75,8	72,0	15,77	30,33	13,65	26,84	86,6	88,5
Personnel de soutien de bureau [14]	160,1	108,4 [†]	79,6	77,6	15,39	23,36	13,25	23,60	86,1	101,0 [†]
Personnel de coordination de la distribution, du suivi et des horaires [15]	65,5	64,6	23,8	28,8	12,99	22,57	11,33	22,68	87,2	100,5 [†]

† Écart statistiquement significatif au seuil de 5 %.

Note : Pour connaître la description de la profession CNP à un chiffre ou à deux chiffres, on peut consulter le site de la Classification nationale des professions (CNP) 2016 version 1.0 de Statistique Canada à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=314243.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les professions du domaine des sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés

En 2021, les femmes occupant un emploi professionnel dans le domaine des sciences naturelles et appliquées recevaient une rémunération horaire moyenne de 38,57 \$, comparativement à 43,54 \$ pour les hommes

On dénombrait environ 353 000 emplois dans le domaine des sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés en 2021 (tableau 6). Ce nombre a presque doublé par rapport à 1998 (189 000), et le poids de ce groupe de professions est passé d'environ 7 % à environ 9 % sur la même période (données non présentées).

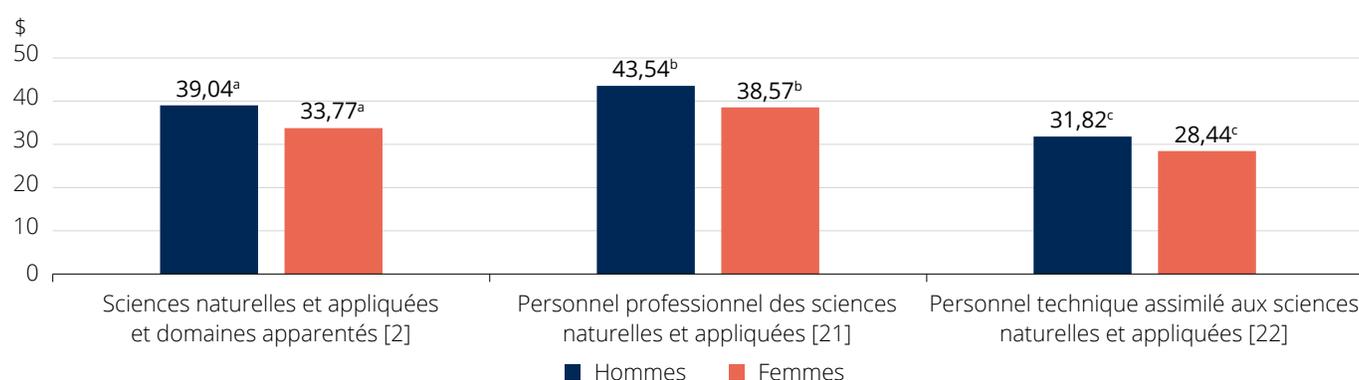
La part des femmes demeure toutefois marginale dans les professions du domaine des sciences naturelles et appliquées (23 %) malgré une certaine augmentation. Dans l'ensemble des professions de ce groupe, les femmes perçoivent une rémunération horaire moyenne de 33,77 \$, comparativement à 39,04 \$ pour les hommes (figure 5).

Chez le personnel professionnel du domaine des sciences naturelles et appliquées, la rémunération horaire des femmes se situait à 38,57 \$ en 2021, comparativement à 43,54 \$ pour les hommes.

Le ratio de rémunération horaire f/h, qui a peu évolué pendant la période à l'étude pour l'ensemble des professions du domaine des sciences naturelles et appliquées, était d'environ 87 % en 2021. Il en va de même pour le personnel professionnel et le personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées. Dans les deux cas, le ratio avoisinait les 89 % en 2021.

Figure 5

Rémunération horaire moyenne selon le sexe dans les professions des sciences naturelles et appliquées et les domaines apparentés, Québec, 2021



Note : Un exposant identique entre deux estimations indique une différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6

Emploi salarié, part des femmes, rémunération horaire selon le sexe et ratio de rémunération horaire f/h, résultats selon les groupes professionnels du domaine des sciences naturelles et appliquées et des domaines apparentés, (CNP à deux chiffres), Québec, 1998 et 2021

	Emplois salariés		Part des femmes		Taux horaire - hommes		Taux horaire - femmes		Ratio horaire f/h	
	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021
	k		%		\$		\$		%	
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés [2]	188,8	352,9 [†]	19,1	22,7 [†]	21,43	39,04	18,10	33,77	84,5	86,5
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées [21]	95,5	210,2 [†]	20,4	20,0	23,35	43,54	19,70	38,57	84,4	88,6
Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées [22]	93,4	142,7 [†]	17,9	26,6 [†]	19,52	31,82	16,24	28,44	83,2	89,4

† Écart statistiquement significatif au seuil de 5 %.

Note : Pour connaître la description de la profession CNP à un chiffre ou à deux chiffres, on peut consulter le site de la Classification nationale des professions (CNP) 2016 version 1.0 de Statistique Canada à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=314243.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les professions du secteur de la santé

En 2021, aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre la rémunération horaire moyenne des femmes et celle des hommes dans les professions du secteur de la santé

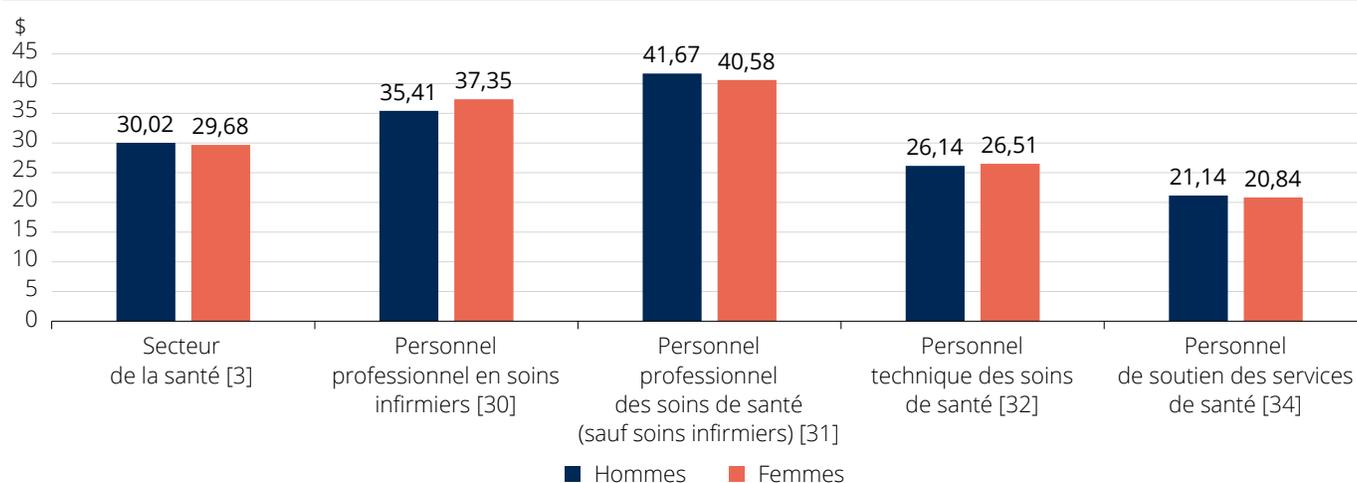
On dénombrait environ 290 000 emplois salariés dans les professions du secteur de la santé en 2021, ce qui constitue une forte augmentation par rapport à 1998, année où ce nombre était de 167 000 (tableau 7). La part d'emplois de ce groupe de professions est d'ailleurs passée d'environ 6 % à près de 8 %. Les femmes, qui occupaient

près de 86 % de tous les emplois de ce domaine de professions en 2021, y ont accru leur présence. Le ratio de rémunération horaire f/h a légèrement augmenté au cours de la période à l'étude pour se situer à près de 99 %. Toutefois, cette variation n'est pas statistiquement significative.

En 2021, la rémunération horaire moyenne des femmes dans les professions du secteur de la santé était de 29,68 \$, alors que celle des hommes était de 30,02 \$ (figure 6). D'ailleurs, dans tous les groupes professionnels du secteur de la santé, on n'observe pas de différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes au chapitre de la rémunération horaire moyenne ; celle des femmes varie de 20,84 \$ à 40,58 \$, et celle des hommes de 21,14 \$ à 41,67 \$.

Figure 6

Rémunération horaire moyenne selon le sexe dans les professions du secteur de la santé, Québec, 2021



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7

Emploi salarié, part des femmes, rémunération horaire selon le sexe et ratio de rémunération horaire f/h, résultats selon les groupes professionnels du secteur de la santé (CNP à deux chiffres), Québec, 1998 et 2021

	Emplois salariés		Part des femmes		Taux horaire - hommes		Taux horaire - femmes		Ratio horaire f/h	
	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021
	k		%		\$		\$		%	
Secteur de la santé [3]	166,8	289,8[†]	80,8	85,6[†]	18,24	30,02	17,59	29,68	96,4	98,9
Personnel professionnel en soins infirmiers [30]	55,4	76,4 [†]	89,5	88,9	19,31	35,41	19,84	37,35	102,7	105,5
Personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers) [31]	27,4	40,3 [†]	69,3	77,9	23,92	41,67	20,38	40,58	85,2	97,4
Personnel technique des soins de santé [32]	45,5	92,8 [†]	83,5	86,0	17,32	26,14	16,61	26,51	95,9	101,4
Personnel de soutien des services de santé [34]	38,6	80,2 [†]	72,7	86,0 [†]	13,77	21,14	13,02	20,84	94,6	98,6

† Écart statistiquement significatif au seuil de 5 %.

Note : Pour connaître la description de la profession CNP à un chiffre ou à deux chiffres, on peut consulter le site de la Classification nationale des professions (CNP) 2016 version 1.0 de Statistique Canada à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=314243.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les professions du domaine de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux

En 2021, le ratio de rémunération horaire f/h du personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux et communautaires et de l'enseignement était d'environ 98 %

On dénombrait presque 500 000 emplois (491 000) dans les professions du domaine de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux en 2021 (tableau 8). En comparaison, ce nombre était d'environ 278 000 en 1998. La part d'emplois de ces domaines professionnels est ainsi passée de 10 % à 13 % au cours de la période à l'étude (données non présentées). Dans l'ensemble, le ratio de rémunération horaire f/h, de l'ordre de 83 %, est demeuré stable pendant cette période. En 2021, la rémunération horaire des femmes occupant des emplois associés à ces domaines s'établissait à 32,65 \$, et celle des hommes à 39,44 \$ (figure 7).

Chez le personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement, où on retrouve principalement des emplois de niveau

technique, le ratio de rémunération horaire f/h s'est accru d'environ 18 points au cours de la période à l'étude pour s'établir à environ 98 %. En 2021, les femmes œuvrant dans ces professions touchaient une rémunération horaire moyenne de 23,65 \$, comparativement à 24,06 \$ pour les hommes. Le nombre d'emplois salariés dans ce groupe professionnel a plus que doublé, et les femmes y étaient encore fortement majoritaires en 2021, détenant environ 89 % des emplois salariés. Ce groupe comprend les techniciens et techniciennes juridiques, les travailleuses et travailleurs sociaux et communautaires, les éducateurs et éducatrices, les aides-éducateurs et aides-éducatrices et le personnel lié à la religion.

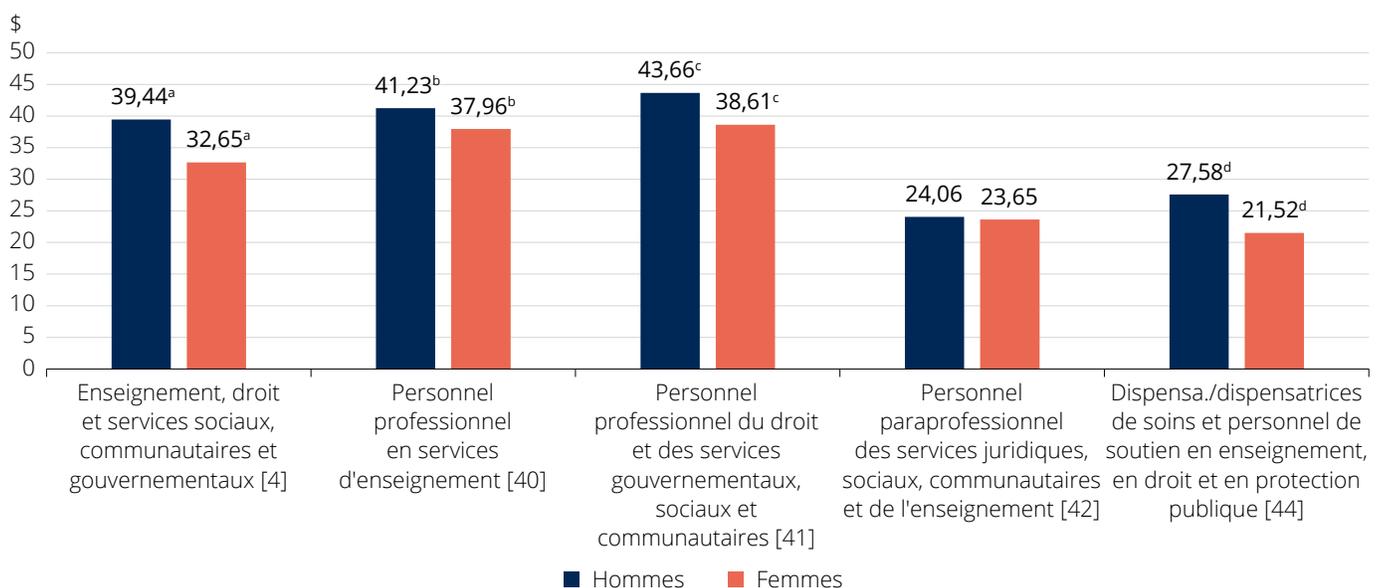
Du côté du personnel professionnel en services d'enseignement, qui comprend les enseignants et enseignantes aux niveaux

secondaire et primaire, les professeurs et professeures d'université, les enseignants et enseignantes au niveau collégial, les instructeurs et instructrices en formation professionnelle, les assistants et assistantes d'enseignement au niveau postsecondaire et les conseillers et conseillères d'orientation, on observe une croissance du ratio de rémunération horaire f/h de près de 5 points. Ce ratio s'établissait à environ 92 % en 2021, mais cette variation demeure statistiquement non significative. Les femmes qui évoluaient dans ces professions en 2021 percevaient une rémunération horaire moyenne de 37,96 \$, tandis que les hommes obtenaient 41,23 \$. Le nombre d'emplois dans ce groupe de professions s'est accru ; on en compte désormais environ 220 000, et les femmes constituent la majorité de l'effectif (environ 66 % en 2021).

Enfin, la rémunération horaire moyenne du personnel professionnel dans le domaine du droit et des services gouvernementaux, sociaux et communautaires s'établissait à 38,61 \$ pour les femmes, comparativement à 43,66 \$ pour les hommes. Le ratio de rémunération horaire f/h ne semble pas avoir augmenté d'un point de vue statistique pendant la période à l'étude, et les femmes sont maintenant majoritaires dans ce groupe.

Figure 7

Rémunération horaire moyenne selon le sexe dans les professions du domaine de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux, Québec, 2021



Note : Un exposant identique entre deux estimations indique une différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8

Emploi salarié, part des femmes, rémunération horaire et ratio de rémunération horaire f/h, résultats selon les groupes professionnels du domaine de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (CNP à deux chiffres), Québec, 1998 et 2021

	Emplois salariés		Part des femmes		Taux horaire - hommes		Taux horaire - femmes		Ratio horaire f/h	
	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021
	k		%		\$		\$		%	
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux [4]	277,8	491,3[†]	60,5	71,0[†]	23,79	39,44	19,46	32,65	81,8	82,8
Personnel professionnel en services d'enseignement [40]	138,8	219,7 [†]	61,8	66,1	25,89	41,23	22,67	37,96	87,6	92,1
Personnel professionnel du droit et des services gouvernementaux, sociaux et communautaires [41]	44,2	92,3 [†]	50,5	71,1 [†]	24,29	43,66	20,67	38,61	85,1	88,4
Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement [42]	47,9	116,9 [†]	80,0	89,1 [†]	18,23	24,06	14,69	23,65	80,6	98,3 [†]
Personnel des services de protection publique de première ligne [43]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Dispensa./dispensatrices de soins et personnel de soutien en enseign., en droit et en protection publique [44]	26,5	35,1 [†]	75,8	77,7	17,55	27,58	13,80	21,52	78,6	78,0

† Écart statistiquement significatif au seuil de 5 %.

F Données imprécises, non présentées.

Note : Pour connaître la description de la profession CNP à un chiffre ou à deux chiffres, on peut consulter le site de la Classification nationale des professions (CNP) 2016 version 1.0 de Statistique Canada à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=314243.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Photo : Ground Picture / Shutterstock

Les professions du domaine des arts, de la culture, des sports et des loisirs

En 2021, le ratio de rémunération horaire f/h dans les professions du domaine des arts, de la culture, des sports et des loisirs était de 91,0 % et est demeuré stable sur la période

En 2021, on dénombrait quelque 85 000 emplois (environ 2 % de l'ensemble de l'emploi ; donnée non présentée) associés au domaine des arts, de la culture, des sports et des loisirs (tableau 9). Environ la moitié de ces emplois sont occupés par des femmes qui touchent une rémunération horaire moyenne de 26,48 \$, comparativement à 29,09 \$ pour les hommes. Le ratio est demeuré stable sur la période et se situait à environ 91 % en 2021. Dans les deux groupes professionnels associés au domaine des arts, de la culture, des sports et des loisirs, la rémunération horaire des

femmes en 2021 variait de 23,70 \$ à 31,44 \$, comparativement à 27,33 \$ à 33,65 \$ pour les hommes (figure 8).

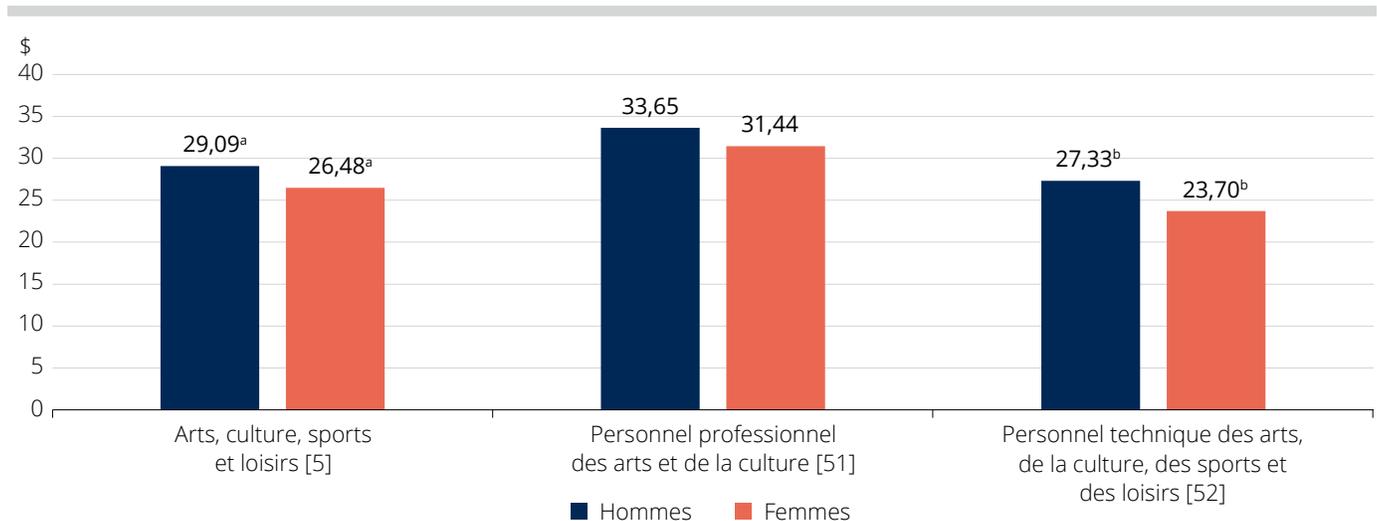
Contrairement à la tendance générale, le ratio de rémunération horaire f/h chez le personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs pourrait avoir diminué de près de 6 points sur la période pour s'établir à environ 87 %. Toutefois, sur le plan statistique, cette variation n'est pas jugée significative. En 2021, les femmes occupant un emploi de ce groupe de professions percevaient une rémunération horaire moyenne de 23,70 \$, comparativement à 27,33 \$ pour

les hommes. Ce groupe comprend entre autres le personnel technique des bibliothèques, des musées et des galeries d'art, les photographes, les techniciens et techniciennes en graphisme et le personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène.

Pour leur part, les professionnelles des arts perçoivent une rémunération horaire moyenne de 31,44 \$, comparativement à 33,65 \$ pour les hommes. Les femmes demeurent majoritaires dans ce groupe qui comprend les professionnels des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art, les professionnels de la rédaction et de la traduction, le personnel professionnel assimilé aux communications ainsi que les professionnels des arts plastiques et des arts de la scène.

Figure 8

Rémunération horaire moyenne selon le sexe dans les professions du domaine des arts, de la culture, des sports et des loisirs, Québec, 2021



Note : Un exposant identique entre deux estimations indique une différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9

Emploi salarié, part des femmes, rémunération horaire selon le sexe et ratio de rémunération horaire f/h, résultats selon les groupes professionnels du domaine des arts, de la culture, des sports et des loisirs (CNP à deux chiffres), Québec, 1998 et 2021

	Emplois salariés		Part des femmes		Taux horaire - hommes		Taux horaire - femmes		Ratio horaire f/h	
	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021
	k		%		\$		\$		%	
Arts, culture, sports et loisirs [5]	59,6	85,2[†]	54,2	52,3	16,27	29,09	14,94	26,48	91,8	91,0
Personnel professionnel des arts et de la culture [51]	20,1	27,4	55,7	58,6	21,08	33,65	18,85	31,44	89,4	93,4
Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs [52]	39,5	57,8 [†]	53,4	49,5	13,93	27,33	12,87	23,70	92,4	86,7

† Écart statistiquement significatif au seuil de 5 %.

Note : Pour connaître la description de la profession CNP à un chiffre ou à deux chiffres, on peut consulter le site de la Classification nationale des professions (CNP) 2016 version 1.0 de Statistique Canada à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=314243.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Photo : shironosov / iStock

Les professions du domaine de la vente et des services

Le ratio de rémunération horaire f/h dans les professions du domaine de la vente et des services a augmenté de l'ordre de 12 points entre 1998 et 2021 pour se fixer à environ 92 %

En 2021, on comptait environ 836 000 emplois dans le domaine de la vente et des services, soit environ 22 % de l'ensemble des emplois (donnée non présentée). Par rapport à 1998, il s'est ajouté près de 200 000 emplois (tableau 10) dans ce domaine où les femmes demeurent majoritaires dans l'ensemble des professions. En 2021, leur rémunération horaire moyenne se chiffrait à 17,99 \$, comparativement à 19,47 \$ pour les hommes (figure 9).

Le ratio de rémunération horaire f/h du personnel de supervision en services et du personnel de services spécialisés s'est accru de 15 points sur la période pour atteindre environ 97 %. En 2021, les femmes évoluant au sein de ce groupe de professions percevaient une rémunération horaire moyenne de 18,21 \$ et les hommes, de 18,84 \$. Parmi les 106 000 personnes qui travaillent dans ce groupe, on compte pratiquement autant de femmes que d'hommes. Ces personnes occupent, entre autres, des emplois de

superviseurs et superviseuses de services, de chefs et cheffes, de cuisiniers et cuisinières, de bouchers et bouchères, de boulangers et boulangères et de pâtisseries et

pâtisseries. Le personnel spécialisé en services personnels et en services à la clientèle fait également partie de ce groupe.

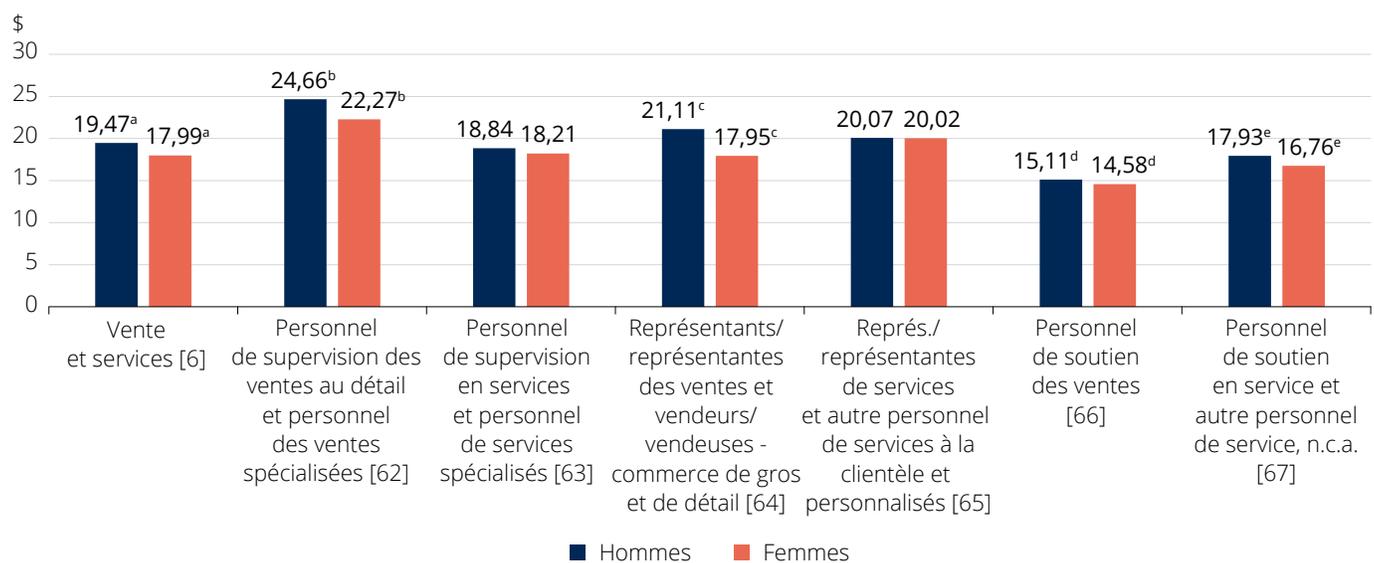
Par ailleurs, le ratio de rémunération horaire f/h des représentants et représentantes des ventes et des vendeurs et vendeuses — commerce de gros et de détail a aussi connu une croissance d'environ 15 points. Il est ainsi passé d'environ 70 % en 1998 à environ 85 % en 2021. Ce changement



Photo : dragana991 / iStock

Figure 9

Rémunération horaire moyenne selon le sexe dans les professions du domaine de la vente et des services, Québec, 2021



Note : Un exposant identique entre deux estimations indique une différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

s'est toutefois traduit par une baisse de la proportion des femmes dans ce groupe de professions ; alors que ce taux était de 55 % en 1998, il est passé à environ 48 % en 2021. Notons que, pour cette même année, la rémunération horaire moyenne des femmes se situait à 17,95 \$ et celle des hommes, à 21,11 \$.

Par ailleurs, le ratio de rémunération horaire f/h des représentants et représentantes de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés s'établit à environ 100 % à la suite d'une augmentation d'environ 13 points. En 2021, les femmes occupant ces professions percevaient une rémunération horaire moyenne de 20,02 \$ et les hommes, de 20,07 \$. Cette même année, on comptait quelque 141 000 emplois dans

ce groupe de professions où les femmes étaient majoritaires, bien que leur proportion ait diminué pendant la période étudiée. Les agents et agentes de sécurité et le personnel assimilé des services de sécurité, le personnel des services des aliments et des boissons, le personnel d'hébergement et des voyages et le personnel des services de tourisme et de loisirs sont notamment compris dans ce groupe.

Tableau 10

Emploi salarié, part des femmes, rémunération horaire selon le sexe et ratio de rémunération horaire f/h, résultats selon les groupes professionnels du domaine de la vente et des services (CNP à deux chiffres), Québec, 1998 et 2021

	Emplois salariés		Part des femmes		Taux horaire - hommes		Taux horaire - femmes		Ratio horaire f/h	
	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021
	k		%		\$		%			
Vente et services [6]	638,8	836,1[†]	55,3	52,5[†]	11,79	19,47	9,49	17,99	80,5	92,4[†]
Personnel de supervision des ventes au détail et personnel des ventes spécialisées [62]	51,0	103,9 [†]	45,3	50,0	18,20	24,66	14,30	22,27	78,6	90,3 [†]
Personnel de supervision en services et personnel de services spécialisés [63]	92,5	105,8	51,6	51,1	11,13	18,84	9,05	18,21	81,3	96,7 [†]
Représentants/représentantes des ventes et vendeurs/vendeuses - commerce de gros et de détail [64]	124,6	162,3 [†]	55,1	47,9 [†]	12,44	21,11	8,75	17,95	70,3	85,0 [†]
Représ./représentantes de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés [65]	119,9	140,8 [†]	68,9	59,8 [†]	11,79	20,07	10,24	20,02	86,9	99,8 [†]
Personnel de soutien des ventes [66]	98,6	148,9 [†]	67,4	58,4 [†]	9,46	15,11	8,32	14,58	87,9	96,5 [†]
Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a. [67]	152,2	174,4 [†]	42,7	48,3 [†]	10,53	17,93	9,13	16,76	86,7	93,5 [†]

† Écart statistiquement significatif au seuil de 5 %.

Note : Pour connaître la description de la profession CNP à un chiffre ou à deux chiffres, on peut consulter le site de la Classification nationale des professions (CNP) 2016 version 1.0 de Statistique Canada à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=314243.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les professions du domaine des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés

Le ratio de rémunération horaire f/h dans les professions du domaine des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés a peu évolué au fil du temps et s'est établi à environ 85 % en 2021

En 2021, on dénombrait environ 541 000 emplois, soit environ 14 % de l'ensemble des emplois (donnée non présentée) dans les professions du domaine des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés (tableau 11). En comparaison, ce nombre était d'environ 361 000 en 1998. Le ratio de rémunération horaire f/h, qui s'établit à environ 85 %, est donc demeuré stable pendant la période à l'étude. En 2021, les femmes évoluant dans ces professions touchaient une rémunération horaire

de 23,50 \$, tandis que celle des hommes était de 27,73 \$ (figure 10). Par ailleurs, les femmes demeurent très peu nombreuses au sein de ces professions (7 %).

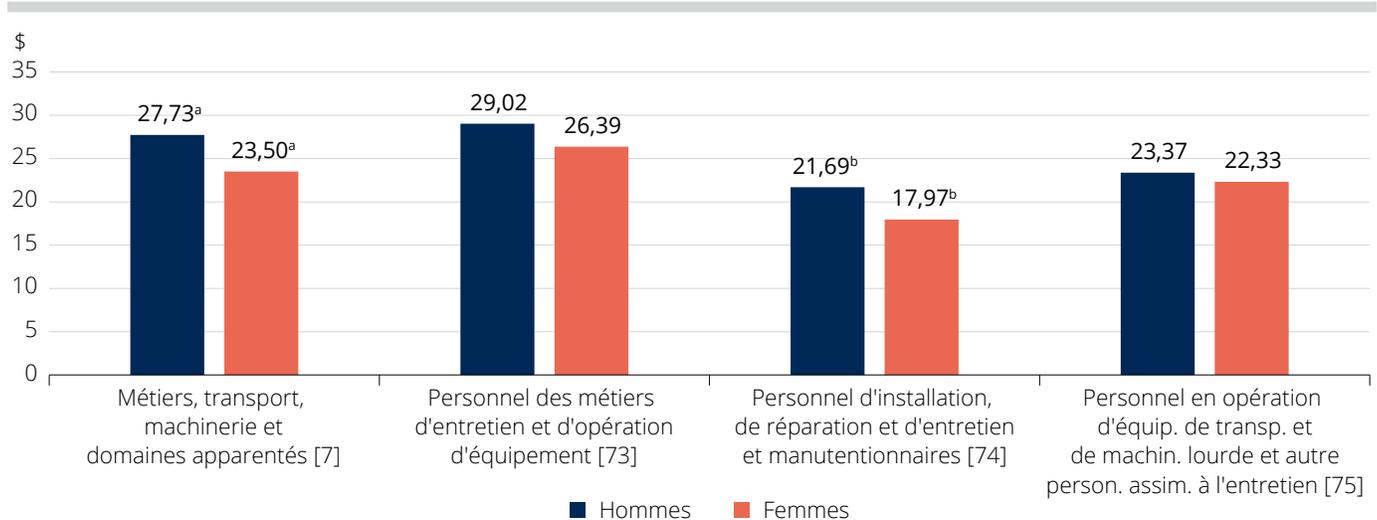
Un ratio de rémunération horaire f/h d'environ 96 % est observé chez le personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et le personnel assimilé à l'entretien. En 2021, la rémunération horaire moyenne des femmes était de 22,33 \$ et celle des hommes, de 23,37 \$.

Cette même année, on comptait environ 147 000 emplois dans ce groupe professionnel qui comprend les conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun, les conducteurs et conductrices d'équipement lourd ainsi que les conducteurs et conductrices de matériel de transport et le personnel assimilé.

Par ailleurs, le ratio de rémunération horaire f/h du personnel d'entretien et d'opération d'équipement, du personnel d'installation, de réparation et d'entretien de même que celui des manutentionnaires est demeuré stable sur la période. Dans le premier groupe, ce ratio est d'environ 91 % et, dans le second, d'environ 83 %.

Figure 10

Rémunération horaire moyenne selon le sexe dans les professions du domaine des métiers, de la machinerie et des domaines apparentés, Québec, 2021



Note : Un exposant identique entre deux estimations indique une différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11

Emploi salarié, part des femmes, rémunération horaire selon le sexe et ratio de rémunération horaire f/h, résultats selon les groupes professionnels du domaine des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés (CNP à deux chiffres), Québec, 1998 et 2021

	Emplois salariés		Part des femmes		Taux horaire - hommes		Taux horaire - femmes		Ratio horaire f/h	
	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021
	k		%		\$		\$		%	
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés [7]	360,9	540,7[†]	4,5	6,9[†]	15,47	27,73	13,12	23,50	84,8	84,7
Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries [72]	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement [73]	97,2	118,9 [†]	3,4*	4,2*	16,38	29,02	14,80	26,39	90,4	90,9
Personnel d'installation, de réparation et d'entretien et manutentionnaires [74]	34,6	69,5 [†]	10,1*	12,9*	12,56	21,69	10,39	17,97	82,7	82,8
Personnel en opération d'équip. de transp. et de machin. lourde et autre person. assim. à l'entretien [75]	110,0	147,1 [†]	5,7*	8,4	13,85	23,37	13,01	22,33	93,9	95,5
Personnel de soutien des métiers, manoeuv. et aides d'entrep. en construc. et autre person. assimilé [76]	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Écart statistiquement significatif au seuil de 5 %.

x Données confidentielles.

Note : Pour connaître la description de la profession CNP à un chiffre ou à deux chiffres, on peut consulter le site de la Classification nationale des professions (CNP) 2016 version 1.0 de Statistique Canada à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=314243.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

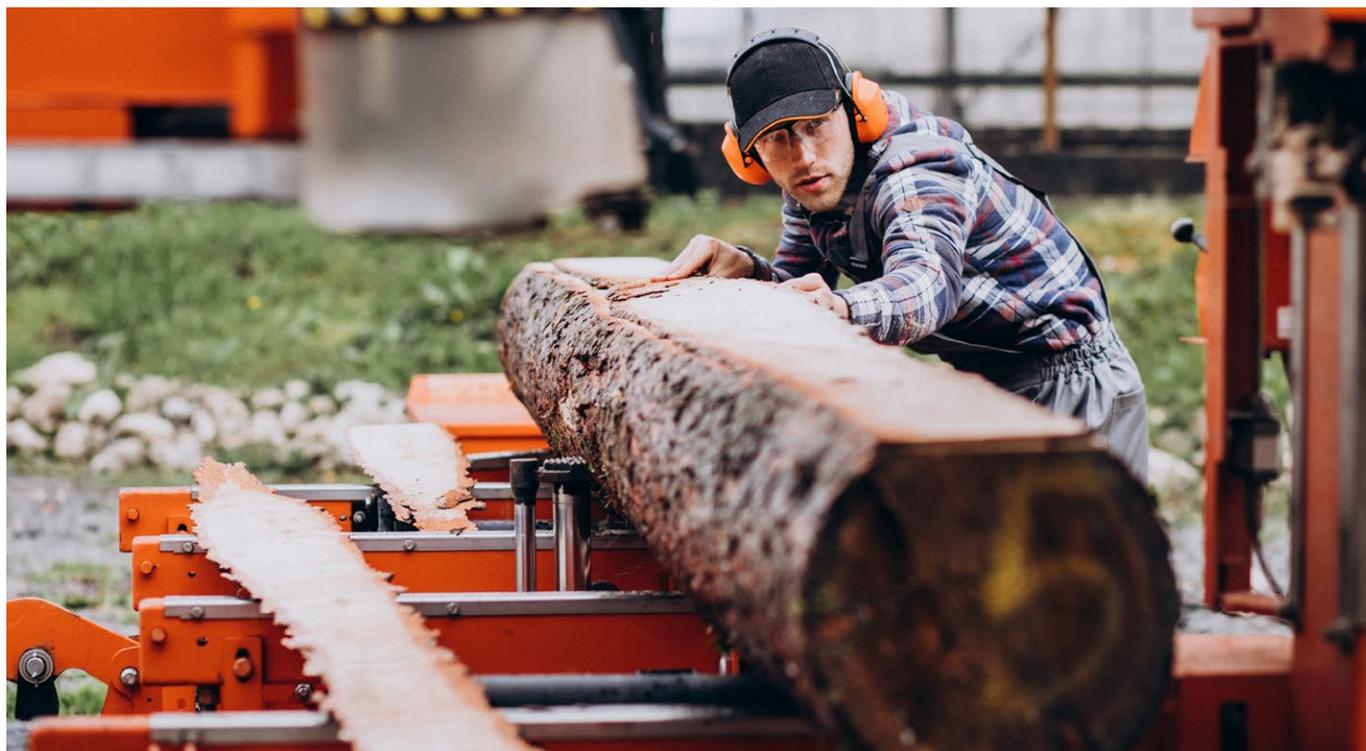


Photo : PH888 / Shutterstock

Les professions du domaine des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe

Le ratio de rémunération horaire f/h du personnel du domaine des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe est demeuré stable à environ 72 %

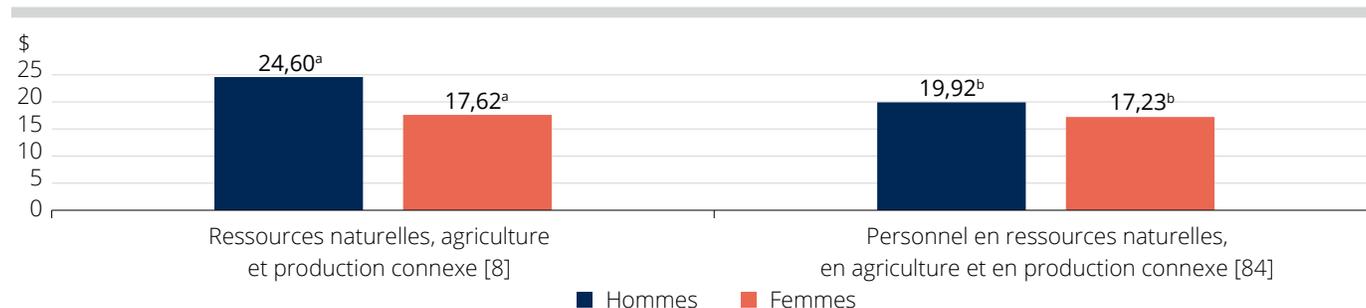
En 2021, on estime qu'il y avait environ 51 000 emplois dans le domaine des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe (tableau 12). Les femmes, qui occupaient près du quart de ces emplois en 2021, ont accru leur présence au sein de ces professions pendant la période à l'étude, au cours de laquelle le

ratio de rémunération horaire f/h est demeuré stable pour s'établir à environ 72 %. En 2021, les femmes occupant un emploi dans ce groupe de professions ont perçu une rémunération horaire moyenne de 17,62 \$, comparativement à 24,60 \$ pour les hommes (figure 11).

La rémunération horaire moyenne du personnel du domaine des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe, qui comprend le personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz, le personnel de l'exploitation forestière, le personnel en agriculture et en horticulture de même que celui de la pêche, du trappage et de la chasse, s'établit à 17,23 \$ pour les femmes et à 19,92 \$ pour les hommes. Par ailleurs, les femmes ont accru leur présence dans ce groupe de professions pendant la période à l'étude; elles représentaient environ 38 % des personnes à l'emploi en 2021, alors que cette proportion était de 18 % en 1998.

Figure 11

Rémunération horaire moyenne selon le sexe dans les professions du domaine des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe, Québec, 2021



Note : Un exposant identique entre deux estimations indique une différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 12

Emploi salarié, part des femmes, rémunération horaire selon le sexe et ratio de rémunération horaire f/h, résultats selon les groupes professionnels du domaine des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe (CNP à deux chiffres), Québec, 1998 et 2021

	Emplois salariés		Part des femmes		Taux horaire - hommes		Taux horaire - femmes		Ratio horaire f/h	
	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021
	k		%		\$		\$		%	
Ressources naturelles, agriculture et production connexe [8]	46,4	50,5	14,4	22,6[†]	12,75	24,60	9,17	17,62	71,9	71,6
Superviseurs/superviseuses et métiers techniques dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe [82]	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe [84]	18,7	24,5	18,2	38,4 [†]	11,70	19,92	8,84	17,23	75,6	86,5
Manouvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles [86]	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

† Écart statistiquement significatif au seuil de 5 %.

x Données confidentielles.

Note : Pour connaître la description de la profession CNP à un chiffre ou à deux chiffres, on peut consulter le site de la Classification nationale des professions (CNP) 2016 version 1.0 de Statistique Canada à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=314243.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les professions du domaine de la fabrication et des services d'utilité publique

Le ratio de rémunération horaire f/h dans les professions du domaine de la fabrication et des services d'utilité publique s'est accru d'environ 12 points entre 1998 et 2021

En 2021, on estimait que quelque 205 000 emplois étaient associés au domaine de la fabrication et des services d'utilité publique (tableau 13). En comparaison, on en comptait environ 288 000 en 1998. Le poids de groupe professionnel a ainsi diminué, passant d'environ 11 % à environ 5 % (données non présentées). Sur la période à l'étude, le ratio de rémunération horaire f/h a augmenté d'environ 12 points pour s'établir à environ 79 %. Dans ce groupe de professions, les femmes touchaient, en 2021, une rémunération horaire moyenne de 19,51 \$, comparativement à 24,66 \$ pour les hommes (figure 12).

C'est parmi le personnel de supervision dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique et les opérateurs et opératrices de poste central de contrôle

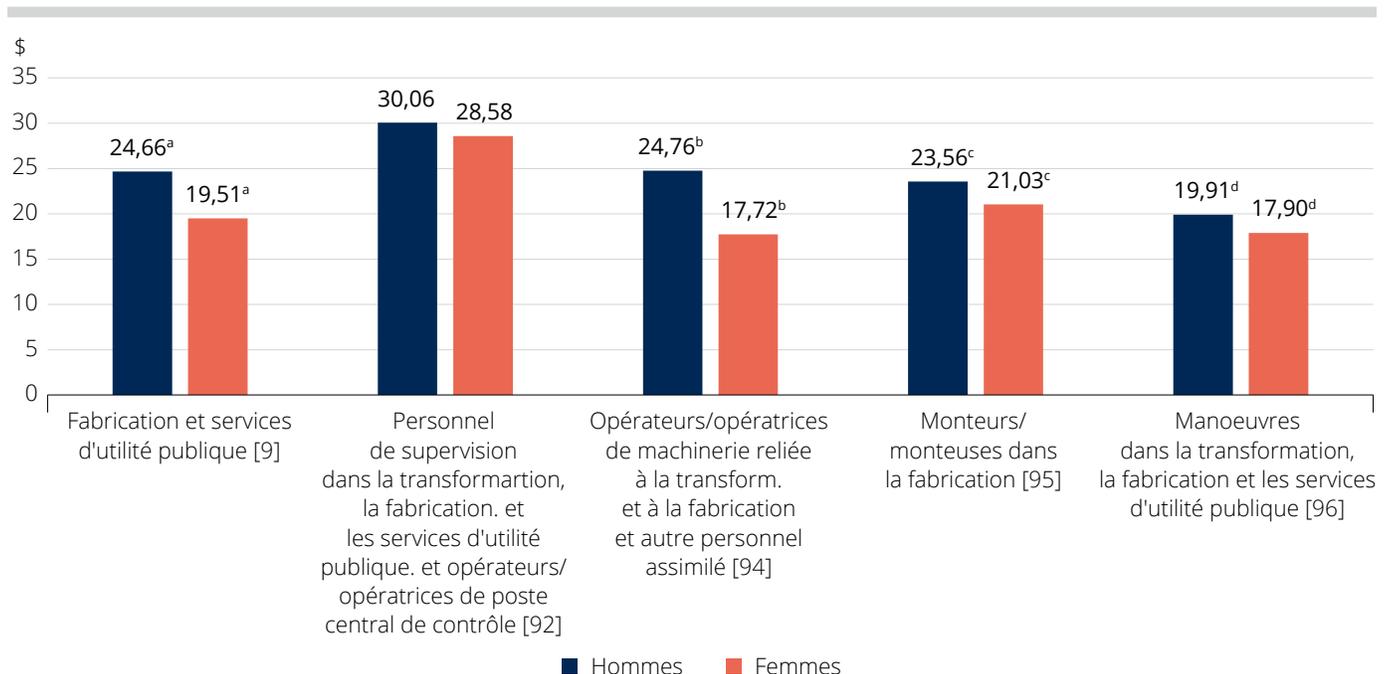
que l'on observe la plus forte croissance du ratio de rémunération horaire f/h. En effet, celui-ci s'est accru de presque 28 points pour s'établir à environ 95 % en 2021. Cette même année, les femmes percevaient une rémunération horaire moyenne de 28,58 \$ et les hommes, de 30,06 \$. Bien qu'elles aient augmenté leur présence dans ce groupe de professions, les femmes y demeurent largement minoritaires (19 %). Les surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication, les surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage, les opérateurs et opératrices de poste central de contrôle dans les procédés de transformation et de fabrication et les opérateurs et opératrices et contrôleuses et contrôleuses d'équipements d'utilité publique figurent parmi les membres de ce groupe d'emplois. Le ratio de rémunération

horaire f/h des manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique a également augmenté de façon considérable, passant d'environ 72 % à environ 90 % sur la période. La rémunération horaire moyenne des femmes dans ce groupe de professions se situe à 17,90 \$, tandis que celle des hommes est de 19,91 \$. En 2021, environ 40 % des femmes se trouvaient dans ce groupe de la CNP à deux chiffres.

Enfin, le ratio de rémunération horaire f/h des monteuses et monteurs dans la fabrication s'est également amélioré pour avoisiner les 89 % en 2021, comparativement à environ 72 % en 1998. Dans ce groupe comprenant les monteuses et monteurs de matériel mécanique, électrique et électronique, le personnel de montage et le personnel assimilé, la rémunération horaire moyenne des femmes en 2021 était de 21,03 \$ et celle des hommes, de 23,56 \$. La présence des femmes au sein de ce groupe tend toutefois à diminuer au fil du temps.

Figure 12

Rémunération horaire moyenne selon le sexe dans les professions du domaine des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe, Québec, 2021



Note : Un exposant identique entre deux estimations indique une différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 13

Emploi salarié, part des femmes, rémunération horaire selon le sexe et ratio de rémunération horaire f/h, résultats selon les groupes professionnels du domaine de la fabrication et des services d'utilité publique (CNP à deux chiffres), Québec, 1998 et 2021

	Emplois salariés		Part des femmes		Taux horaire - hommes		Taux horaire - femmes		Ratio horaire f/h	
	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021	1998	2021
	k		%		\$		\$		%	
Fabrication et services d'utilité publique [9]	288,2	204,6[†]	33,2	26,7[†]	14,77	24,66	9,86	19,51	66,8	79,1[†]
Personnel de supervision dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique et opérateurs/opératrices de poste central de contrôle [92]	41,5	31,9 [†]	12,3*	19,4 [†]	19,01	30,06	12,78	28,58	67,2	95,1 [†]
Opérateurs/opératrices de machinerie reliée à la transform. et à la fabrication et autre personnel assimilé [94]	124,3	90,2 [†]	42,6	28,7 [†]	14,18	24,76	9,61	17,72	67,8	71,6
Monteurs/monteuses dans la fabrication [95]	52,7	46,7	27,3	17,8 [†]	14,57	23,56	11,12	21,03	76,3	89,3 [†]
Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique [96]	69,7	35,7 [†]	33,4	39,8	12,52	19,91	9,04	17,90	72,2	89,9 [†]

† Écart statistiquement significatif au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

x Données confidentielles.

Note : Pour connaître la description de la profession CNP à un chiffre ou à deux chiffres, on peut consulter le site de la Classification nationale des professions (CNP) 2016 version 1.0 de Statistique Canada à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=314243.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Photo : Gorodenkoff / Shutterstock

Synthèse des résultats

L'analyse des changements relatifs à la part d'emplois salariés occupés par les femmes et le ratio de rémunération horaire f/h entre 1998 et 2021 dans les professions de la CNP à deux chiffres montrent que les écarts ont

diminué pour plusieurs d'entre elles. Le tableau 14 présente un récapitulatif des résultats exposés dans cet article.

La part des femmes dans les emplois salariés s'est accrue entre 1998 et 2021 dans 14 des 35 groupes professionnels ayant fait l'objet d'une analyse (CNP à deux chiffres),

et le ratio de rémunération horaire f/h a augmenté durant la même période dans 15 groupes. Parmi les 10 grands groupes professionnels (CNP à un chiffre), 7 ont connu une augmentation de la part d'emplois salariés occupés par les femmes et 4 une hausse du ratio de rémunération horaire f/h.

Tableau 14

Résultats récapitulatifs, part des femmes dans l'emploi salarié et ratio de rémunération horaire f/h selon les professions de la CNP à deux chiffres, Québec, 2021

	Part des femmes dans l'emploi salarié		Ratio de rémunération horaire f/h	
	2021	Variation depuis 1998	2021	Variation depuis 1998
	%	en point de %	%	en point de %
Ensemble (toutes les professions)	48,5	1,6[†]	90,8	7,4[†]
Gestion [0]	42,0	3,8	90,6	12,1[†]
Cadres supérieurs/cadres supérieures (00)	35,1	14,3	89,1	19,4
Cadres intermédiaires spécialisés/cadres intermédiaires spécialisées (01-05)	52,5	6,0	87,8	9,4 [†]
Cadres intermédiaires dans le commerce de détail, de gros et des services à la clientèle (06)	37,1	-2,5	79,0	-3,2
Cadres interméd. des métiers, des transports, de la production et des services d'utilité publique (07-09)	22,8	1,2	87,6	4,4
Affaires, finance et administration [1]	68,4	-2,4	89,6	8,7[†]
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance [11]	63,6	8,9 [†]	85,9	11,1 [†]
Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif [12]	75,7	-9,7 [†]	85,7	14,9 [†]
Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires [13]	72,0	-3,8	88,5	1,9
Personnel de soutien de bureau [14]	77,6	-2,0	101,0	14,9 [†]
Personnel de coordination de la distribution, du suivi et des horaires [15]	28,8	5,0	100,5	13,3 [†]
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés [2]	22,7	3,5[†]	86,5	2,0
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées [21]	20,0	-0,4	88,6	4,2
Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées [22]	26,6	8,7 [†]	89,4	6,2
Secteur de la santé [3]	85,6	4,9[†]	98,9	2,4
Personnel professionnel en soins infirmiers [30]	88,9	-0,7	105,5	2,7
Personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers) [31]	77,9	8,4	97,4	12,2
Personnel technique des soins de santé [32]	86,0	2,5	101,4	5,5
Personnel de soutien des services de santé [34]	86,0	13,3 [†]	98,6	4,0
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux [4]	71,0	10,4[†]	82,8	1,0
Personnel professionnel en services d'enseignement [40]	66,1	4,3	92,1	4,5
Personnel professionnel du droit et des services gouvernementaux, sociaux et communautaires [41]	71,1	20,6 [†]	88,4	3,3
Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement [42]	89,1	9,2 [†]	98,3	17,7 [†]
Personnel des services de protection publique de première ligne [43]	F	F	F	F
Dispensateur(-trice)s de soins et personnel de soutien en enseign., en droit et en protection publique [44]	77,7	2,0	78,0	-0,6

Suite à la page 23

Tableau 14 (suite)

Résultats récapitulatifs, part des femmes dans l'emploi salarié et ratio de rémunération horaire f/h selon les professions de la CNP à deux chiffres, Québec, 2021

	Part des femmes dans l'emploi salarié		Ratio de rémunération horaire f/h	
	2021	Variation depuis 1998	2021	Variation depuis 1998
	%	en point de %	%	en point de %
Arts, culture, sports et loisirs [5]	52,3	- 1,8	91,0	- 0,8
Personnel professionnel des arts et de la culture [51]	58,6	3,0	93,4	4,0
Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs [52]	49,5	- 3,9	86,7	- 5,7
Vente et services [6]	52,5	- 2,8[†]	92,4	11,9[†]
Personnel de supervision des ventes au détail et personnel des ventes spécialisées [62]	50,0	4,7	90,3	11,7 [†]
Personnel de supervision en services et personnel de services spécialisés [63]	51,1	- 0,4	96,7	15,3 [†]
Représentants/représentantes des ventes et vendeurs/vendeuses - commerce de gros et de détail [64]	47,9	- 7,1 [†]	85,0	14,7 [†]
Représentant(e)s de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés [65]	59,8	- 9,1 [†]	99,8	12,9 [†]
Personnel de soutien des ventes [66]	58,4	- 9,0 [†]	96,5	8,5 [†]
Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a. [67]	48,3	5,6 [†]	93,5	6,8 [†]
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés [7]	6,9	2,4[†]	84,7	- 0,1
Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries [72]	x	x	x	x
Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement [73]	4,2 [*]	0,8	90,9	0,6
Personnel d'installation, de réparation et d'entretien et manutentionnaires [74]	12,9 [*]	2,8	82,8	0,1
Personnel en opération d'équip. de transp. et de machin. lourde et autre person. assim. à l'entretien [75]	8,4	2,7	95,5	1,6
Personnel de soutien des métiers, manoeuv. et aides d'entrep. en construc. et autre person. assimilé [76]	x	x	x	x
Ressources naturelles, agriculture et production connexe [8]	22,6	8,1[†]	71,6	- 0,3
Superviseurs/superveuses et métiers techniques dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe [82]	x	x	x	x
Personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe [84]	38,4	20,2 [†]	86,5	10,9
Manoeuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles [86]	x	x	x	x
Fabrication et services d'utilité publique [9]	26,7	- 6,4[†]	79,1	12,4[†]
Personnel de supervision dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique et opérateurs/opératrices de poste central de contrôle [92]	19,4 [*]	7,3	95,1	27,8 [†]
Opérateurs/opératrices de machinerie reliée à la transform. et à la fabrication et autre personnel assimilé [94]	28,7	- 13,8 [†]	71,6	3,8
Monteurs/monteuses dans la fabrication [95]	17,8	- 9,6 [†]	89,3	12,9 [†]
Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique [96]	39,8	6,3	89,9	17,7 [†]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Écart statistiquement significatif au seuil de 5 %.

x Données confidentielles.

F Données imprécises, non présentées.

Note : Pour connaître la description de la profession CNP à un chiffre ou à deux chiffres, on peut consulter le site de la Classification nationale des professions (CNP) 2016 version 1.0 de Statistique Canada à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=314243.Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les ratios de rémunération hebdomadaires f/h demeurent toujours inférieurs aux ratios horaires

L'analyse des ratios de rémunération hebdomadaires f/h permet de voir les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes sous un angle différent. Le tableau 15 montre en effet que ces ratios sont toujours inférieurs aux ratios de rémunération horaire. Ce constat s'explique par des différences relatives au temps de travail, les femmes cumulant généralement moins d'heures que les hommes. Cette tendance varie toutefois d'un domaine professionnel à l'autre.

Ainsi, en 2021, le ratio de rémunération hebdomadaire f/h pour l'ensemble des professions se situait à 82,3 %, tandis que le ratio horaire était de 90,8 %, ce qui correspond à un écart d'environ 9 points. Cet écart variait toutefois approximativement entre 15 points (professions du domaine des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe) et seulement 2 points pour le domaine des sciences naturelles et appliquées et les domaines apparentés ainsi que le domaine de la fabrication et des services d'utilité publique.

Les professions du secteur de la santé se distinguent, puisque leur ratio de rémunération hebdomadaire f/h est de 95 %, soit le plus élevé de tous les groupes analysés. C'est aussi le cas pour la rémunération horaire. D'ailleurs, dans les professions de la santé, le ratio de rémunération horaire f/h est d'environ 99 %. On peut donc en conclure que l'effet du temps de travail sur les écarts de rémunération demeure assez limité.

L'analyse des écarts relatifs à la rémunération horaire permet de mieux comprendre les écarts de salaire pour une heure de travail. Toutefois, la rémunération hebdomadaire constitue également une donnée pertinente, puisqu'elle rend compte des écarts dans les gains d'emploi sur la base de la rémunération horaire dans l'emploi occupé, mais aussi des heures de travail effectuées.

Tableau 15

Rémunération horaire et hebdomadaire selon le sexe et ratios de rémunération horaire et hebdomadaire, Québec, 2021

	Rémunération horaire		Rémunération hebdomadaire		Ratios	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Horaire	Hebdomadaire
	\$				%	
Ensemble	27,39	30,16	925,44	1 124,17	90,8	82,3
Gestion	44,50	49,10	1 676,69	1 922,48	90,6	87,2
Affaires, finance et administration	27,95	31,21	981,23	1 151,40	89,6	85,2
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	33,77	39,04	1 237,98	1 468,28	86,5	84,3
Secteur de la santé	29,68	30,02	989,39	1 041,40	98,9	95,0
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	32,65	39,44	1 050,89	1 334,00	82,8	78,8
Arts, culture, sports et loisirs	26,48	29,09	872,14	1 036,38	91,0	84,2
Vente et services	17,99	19,47	543,82	646,56	92,4	84,1
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	23,50	27,73	898,46	1 092,18	84,7	82,3
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	17,62	24,60	599,78	1 058,63	71,6	56,7
Fabrication et services d'utilité publique	19,51	24,66	746,82	970,63	79,1	76,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Méthodologie

Définitions

Population à l'étude

La population à l'étude comprend des personnes de 15 ans et plus vivant au Québec et occupant un emploi salarié. Les travailleurs autonomes ont été exclus des résultats.

Rémunération horaire

La rémunération horaire s'entend du salaire ou du traitement (avant impôts et autres déductions) et comprend les pourboires, les commissions ou les primes pour une heure de travail ou toute autre rémunération (hebdomadaire, mensuelle, annuelle) ramenée sur une base horaire. Elle tient compte du nombre d'heures de travail habituellement payées.

Ratio de rémunération horaire f/h

Le ratio de rémunération horaire f/h exprime, en pourcentage, le rapport entre la rémunération horaire moyenne des femmes et la rémunération horaire moyenne des hommes. Un ratio de 100 % indique une égalité de rémunération alors qu'un ratio inférieur à 100 % signifie que la rémunération horaire moyenne des femmes est inférieure à celle des hommes. Enfin, un ratio supérieur à 100 % indique que la rémunération horaire moyenne des femmes est supérieure à celle des hommes.

Source des données

Les données présentées dans ce document proviennent de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. L'EPA est réalisée sur une base mensuelle auprès d'approximativement 56 000 ménages canadiens hors institutions (10 185 ménages pour le Québec, selon le Guide de l'Enquête sur la population active 2020). Les données de l'EPA sont recueillies par province selon un plan de sondage avec renouvellement de panel. Les ménages sélectionnés demeurent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs.

L'EPA présente des estimations sur l'emploi et le chômage ainsi que d'autres indicateurs tels que le taux de chômage, le taux d'emploi et le taux d'activité. De plus, elle fournit des renseignements approximatifs sur l'emploi selon la branche d'activité, la profession, le nombre d'heures travaillées, etc. Il est possible de croiser ces données selon une variété de caractéristiques démographiques. Des estimations sont diffusées pour le Canada, pour les provinces, pour les territoires et pour plusieurs régions infraprovinciales, comme les régions économiques. En ce qui concerne les employés, des estimations sur les salaires, la couverture syndicale, la permanence de l'emploi et la taille du lieu de travail sont également disponibles.

Qualité des données

Les estimations de l'EPA sont fondées sur un échantillon et sont ainsi sujettes à une certaine variabilité, d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les régions, les industries, etc. Les estimations tirées de cette enquête sont aussi sujettes à des erreurs qui ne sont pas liées à l'échantillonnage.

Généralement, deux types d'erreurs peuvent survenir lors d'une enquête : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non liées à l'échantillonnage. Le premier type d'erreur correspond à la différence entre les données estimées à partir de l'échantillon de l'enquête et celles qui auraient été obtenues à partir d'un recensement. Par conséquent, une erreur d'échantillonnage résulte de la variabilité des échantillons. Les erreurs non dues à l'échantillonnage sont liées entre autres à la non-réponse et à la collecte et au traitement des données. Les statistiques produites dans le cadre de cette étude tiennent compte des erreurs d'échantillonnage à partir de la méthode des poids d'autoamorçage. Dans l'EPA, 1 000 poids ont été produits au moyen de cette méthode et ont été appliqués aux statistiques produites.

Suite à la page 26

Tests statistiques

Les tests de comparaison des nombres, des proportions, des ratios et des moyennes ont été réalisés au seuil de 5 %. Ils prennent en considération le plan de sondage complexe. Ils ont été produits avec le logiciel SUDAAN au moyen des poids d'autoamorçage (*bootstrap*) produits par Statistique Canada. Ceux-ci ont été réalisés dans les laboratoires des Centres des données de recherche de Statistique Canada.

Mention

Les tests de comparaison produits dans cette étude ont été faits au *Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales* (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche.

Les analyses contenues dans ce texte ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, des Fonds de recherche du Québec ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles de l'auteur et pas nécessairement celles du RCCDR, du CIQSS ou de leurs partenaires.

Expressions dans le texte

Les résultats présentés proviennent de données d'enquête et comportent donc un certain degré d'inexactitude. C'est pourquoi l'auteur, qui souhaitait rappeler qu'il ne s'agit pas de valeurs exactes, a utilisé des expressions comme « près de », « environ », « de l'ordre de » et « aux alentours de ».

Autres publications d'intérêt

[Étude sur l'évolution du pouvoir d'achat des salariés de l'administration québécoise durant la décennie 2010](#)

Septembre 2022

À paraître

Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2022

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). « Analyse comparative des tendances historiques relatives à la rémunération horaire des femmes et des hommes au Québec dans les grands groupes professionnels », *Marché du travail et rémunération*, [En ligne], n° 34, novembre, p. 1-27. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/analyse-comparative-tendances-remuneration-horaire-femmes-hommes-quebec-groupes-professionnels.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Luc Cloutier-Villeneuve

Direction des statistiques du travail et de la rémunération :

Patrice Gauthier

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cjd@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2022
ISSN 2563-0857 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2020

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Photo en couverture : goodluz / Shutterstock